

NB : Les étudiants non inscrits doivent impérativement régulariser leur situation administrative (inscription, dérogation,) pour qu'ils soient confirmés dans les effectifs de leurs sections respectives. Tout étudiant non régularisé (non inscrit) sera retiré des listes définitives.

LISTES PROVISOIRES M2 CHA (NOUVEAUX ET AJOURNES)

M2 CHA (NOUVEAUX)					M2 CHA (AJOURNES)				
N°	Nom	Prénom	Date Nais.		Nom	Prénom	Date Nais.		
1	BOUALIA	OUISSEM	27/11/2000		AGOU DJIL	NABILA	05/07/1988		
2	CHEBBI	HANANE	08/04/1997		AIMENE	KOCEILA	02/08/1995		
3	GRICHE	HOURIA	29/07/1999		AMICHE	YAHIA	27/03/1973		
4	HADJERAS	AMIRA	25/02/1997		FETTIS	MOHAMED	30/01/1997		
5	IKHLEF	LISA	17/07/1996		SEDDAR	MOURAD	20/03/1993		
6	REKKAL	JUBA	04/10/1999						
7	ZAMOUM	NESMA	25/01/1999						
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

NB : Les étudiants non inscrits doivent impérativement régulariser leur situation administrative (inscription, dérogation,) pour qu'ils soient confirmés dans les effectifs de leurs sections respectives. Tout étudiant non régularisé (non inscrit) sera retiré des listes définitives.